



Adaptation du calendrier financier

Compte tenu de la pandémie actuelle de Covid-19 et sachant que la santé de nos employés, actionnaires et fournisseurs est notre principale préoccupation, Wereldhave Belgium SA (la « **Société** ») a décidé de reporter l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui avait été convoquée pour le mercredi 8 avril 2020, à 11 heures, au siège de la Société.

Cette décision est prise dans le contexte des mesures sanitaires édictées par les autorités publiques en Europe et en Belgique, et eu égard à l'arrêté royal de pouvoirs spéciaux qui sera publié dans les prochains jours autorisant le report des assemblées générales des actionnaires, mêmes celles ayant déjà été convoquées. Cette décision implique également le report de plusieurs dates qui avaient été fixées et publiées dans le calendrier financier de la Société, à savoir les dates de détachement de coupon (« Ex-dividend date »), de cotation après détachement du coupon (« Record date ») et de mise en paiement du dividende 2019.

De nouvelles date et heure de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ainsi qu'une mise à jour du calendrier financier seront communiquées ultérieurement par la Société, par le biais d'une nouvelle convocation et de nouveaux documents, en fonction de l'évolution de la situation, par communiqué de presse et sur le site web de la Société et conformément aux conditions imposées par la loi et les autorités publiques.

Afin de permettre aux actionnaires d'exercer leur droit de vote en tenant compte des circonstances qui prévaudront au moment de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera convoquée, tous les votes émis par des actionnaires en vue de celle qui avait été convoquée pour le 8 avril 2020 ne seront pas pris en compte, étant entendu que tous les actionnaires, en ce compris ces actionnaires-là, auront le droit d'émettre un nouveau vote à cette nouvelle assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Lorsque l'Arrêté Royal de pouvoirs spéciaux précité sera effectivement publié, une information quant au délai dans lequel la nouvelle date de l'assemblée générale devra être organisée sera alors communiquée.

Pour plus d'informations : C. Biquet – Chief Financial Officer - + 32 2 732 19 00
investor.relations@wereldhavebelgium.com

Wereldhave Belgium est spécialisée dans l'investissement dans des centres commerciaux et des retail parks qui bénéficient d'une position dominante dans leur zone de chalandise.

Wereldhave Belgium est cotée sur le marché continu d'Euronext Bruxelles et sa capitalisation boursière au 31 mars 2020 est de € 403 mio.

Pour plus d'informations : www.wereldhavebelgium.com